Communiqué de presse
20 novembre 2026

Des aménagements inédits pour favoriser la mobilité douce dans un environnement industriel unique

Aux côtés des entreprises de la zone industrialo portuaire de Saint-Nazaire, Nantes Saint-Nazaire Port et Saint-Nazaire Agglomération ont inauguré, ce 20 novembre 2026, une nouvelle piste cyclable au cœur d'un site industrialo portuaire unique, ouvert sur la ville. Ces nouveaux aménagements ont été conçus pour fluidifier et sécuriser les accès à cette zone où se côtoient le transfert de colis industriels hors gabarit, des convois exceptionnels et ferroviaires, mais aussi des salariés, habitants ou touristes.

Désormais, plus de 3 kms de voirie, entre le rond-point qui relie l'avenue de Penhoët et l'avenue Antoine Bourdelle à la forme écluse Joubert, bénéficient d'un tout nouvel aménagement cyclable et piéton, apportant une continuité cyclable autour du bassin de Penhoët, depuis les aménagements réalisés en 2021 par la Ville de Saint-Nazaire, sur le boulevard Leferme.

La livraison de cette nouvelle portion finalise une première phase d'un programme global de sécurisation des déplacements au sein de la zone industrialo portuaire. Celle-ci a été engagée en 2020 avec le lancement d'une étude initiée par Nantes Saint-Nazaire Port et Saint-Nazaire Agglomération afin d'étudier la faisabilité d'un aménagement cyclable autour des bassins de Saint-Nazaire. En 2021, les premières pistes sont présentées aux acteurs de la zone notamment Everllence, les Chantiers de l'Atlantique, Idéa et ArcelorMittal pour construire collectivement un projet répondant aux attentes des entreprises et de leurs salariés. La zone industrialo portuaire de Saint-Nazaire constitue en effet le cœur des grandes filières industrielles du territoire. Construction et réparation navale, aéronautique, métallurgie, logistique, énergies marines renouvelables et activités portuaires associées y concentrent plusieurs milliers d'emplois et génèrent chaque jour d'importants flux de déplacements.

Ces aménagements doivent offrir une alternative à l'usage de la voiture, aux problématiques de stationnements saturés et aux difficultés d'accès à la zone aux heures de pointe. On dénombrait avant le début des travaux plus de 885 cyclistes par jour en moyenne, avec des pointes allant jusqu'à 1800 certains jours.

Des aménagements spécifiques dans un environnement industriel unique

La réalisation de ces infrastructures a nécessité une approche spécifique, différente d'un environnement urbain plus classique. La zone industrialo portuaire de Saint-Nazaire accueille en effet quotidiennement des poids lourds, des engins portuaires, des convois exceptionnels et des transports de colis industriels hors gabarit. Les aménagements cyclables ont donc été conçus pour garantir la sécurité des usagers tout en préservant les capacités de circulation indispensables aux activités industrielles et portuaires : redimensionnement des chaussées, bordures franchissables, installation de feux de signalisation pour permettre le passage des convois hors gabarit...

Ces travaux ont également été l'occasion de procéder à la réfection des chaussées, par endroit, fortement dégradées au fil des années.

Contacts presse

Nantes Saint-Nazaire Port :
Béatrice Louerat – Attachée de presse – b.louerat@nantes.port.fr – 06 79 22 77 35
Saint-Nazaire Agglomération :
Ana Alves Garcia – Attachée de presse - Presse@saintnazaire.fr - 07 84 23 89 11

Communiqué de presse
20 novembre 2026

Les prochaines opérations concerneront l'avenue Antoine Bourdelle entre les portes 4 et 5 des Chantiers de Atlantique dont les travaux sont prévus au printemps et à l'été 2027 puis l'avenue des Frégates, en lien avec le projet de remplacement de la porte amont de la forme-écluse Joubert prévu en 2028, ainsi que l'avenue du Pertuis dans le cadre de la reconfiguration de l'accès au quai des Grands Puits, également prévu en 2028.

Ces aménagements représentent un investissement de plus de 2, 7 millions d'euros cofinancé par la Ville de Saint-Nazaire pour la piste cyclable (1,4 M€) et par Nantes Saint-Nazaire Port pour la réfection globale des voiries (1,3 M€).

David Samzun, président de Saint-Nazaire Agglomération

« *Pour agir sur la qualité de l'air et préserver ainsi la santé de ses concitoyennes et concitoyens, Saint-Nazaire agglomération déploie une politique de mobilités décarbonées avec l'électrification de son réseau de bus et le développement des voies cyclables pour axes majeurs. Je me félicite aujourd'hui que le Port et les industries de la Zone industrialo-portuaire embarquent à nos côtés sur cette question. Pour concilier les intérêts de chacun, nous avons travaillé collectivement à de nouveaux aménagements. Aujourd'hui, ils constituent une offre complémentaire, sécurisée, à destination des milliers de femmes et d'hommes, cyclistes, qui empruntent ces axes au quotidien. Et je m'en réjouis.* ***»***

Jean-Rémy Villageois, Président du Directoire de Nantes Saint-Nazaire Port

« Ce projet illustre notre capacité collective à concilier développement des mobilités actives et maintien d'une activité industrielle et portuaire de premier plan. Les aménagements réalisés sont conçus pour répondre à des besoins très spécifiques afin de faire cohabiter les cyclistes avec des engins portuaires, des colis industriels hors gabarit, des convois exceptionnels, au cœur d'un site industrialo portuaire d'exception. Cette approche sur-mesure est absolument nécessaire pour renforcer la sécurité des usagers tout en préservant les conditions de fonctionnement de ce port industriel de premier rang. »

Contacts presse

Nantes Saint-Nazaire Port :
Béatrice Louerat – Attachée de presse – b.louerat@nantes.port.fr – 06 79 22 77 35
Saint-Nazaire Agglomération :
Ana Alves Garcia – Attachée de presse - Presse@saintnazaire.fr - 07 84 23 89 11